- Lancement de l'essai de Phase II testant DNV3837 en traitement de première ligne des infections gastrointestinales sévères à Clostridioides difficile
- Communication par le Département Américain de la Défense de résultats positifs obtenus in vitro sur l'évaluation de DNV3681 contre le bacille du charbon (Anthrax)

- Publication de données démontrant l'efficacité des deux premiers actifs cosmétiques commercialisés, le Phytoène (commercialisé par Solvay et Univar) et Hebelys® (commercialisé par Greentech)

- Accord de collaboration avec Dow pour le développement d'un nouvel actif cosmétique à partir d'un extrait bactérien de DEINOVE
- Encaissement des premiers revenus issus des accords collaboratifs dans les ingrédients cosmétiques, reçus de trois sociétés éminentes dans le domaine
- Sécurisation des ressources financières par la mise en place d'un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCA) pour un montant nominal maximal de 15 m€
- Perte nette semestrielle du groupe : -5,4 m€ vs -3,7 m€ au 1er semestre 2018
- Trésorerie du groupe :
- +1,9 m€ au 30 juin 2019 vs +3,9 m€ au 31 décembre 2018 ;
- +3,9 m€ au 31 août 2019 [1] , suite à la souscription en juillet 2019 de la 1ère Tranche d'OCA par ESGO Fund, pour 2,1 m€, et au préfinancement partiel du CIR 2018 en août 2019, pour 1,7 m€.

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française qui s'appuie sur une démarche d'

innovation radicale pour développer des antibiotiques innovants et des ingrédients actifs biosourcés pour la cosmétique et la nutrition,
annonce que son Conseil d
'
administration a procédé à l
'
arrêté des comptes pour le 1
er
semestre 2019.

« Depuis le début de l'année, nous avons consacré des ressources à la préparation de l'essai clinique de Phase II de DNV3837. L
'
inclusion prochaine du premier patient marquera une avancée déterminante. En parallèle, nous progressons dans la constitution d
'
un vrai portefeuille d
'
ingrédients cosmétiques, et nous sommes très heureux de la nouvelle collaboration avec Dow. La ligne de financement en OCA avec ESGO
Fund
vient par ailleurs assurer la poursuite des programmes.
»
déclare Emmanuel PETIOT, Directeur Général de DEINOVE.

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Pour rappel, les comptes annuels consolidés 2018 du groupe étaient composés de :

- la société DEINOVE SA, dans les comptes de laquelle étaient inclus les flux financiers de la société BIOVERTIS à compter du 01/07/18, et ceux de la société DEINOBIOTICS à compter du 02/11/18 ;
- la filiale BIOVERTIS, en intégration globale à 100% du 23/05/18 au 30/06/18 ;
- la filiale DEINOBIOTICS, en intégration globale à 100% jusqu'au 01/11/18 ;
- la filiale MORPHOCHEM, en intégration globale à 100% à partir du 23/05/18.

La société DEINOBIOTICS ayant fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle du

Patrimoine) à DEINOVE avec date d 'eff
et au 02/11/18, et la société BIOVERTIS ayant fait l
'
objet d
'
une fusion transfrontalière avec DEINOVE, avec effet rétroactif au 30/06/18, les comptes semestriels consolidés 2019 du groupe DEINOVE sont en conséquence uniquement composés de la société (consolidante) DEINOVE SA et de son unique filiale MORPHOCHEM GmbH
.

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 du groupe DEINOVE ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes du groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).